RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03856
Numéro SIREN : 827 747 551
Nom ou dénomination : AB RENOV

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2020 sous le numéro de dépôt 108442

20201084422019

DATE DEPOT : 15/12/2020

N° DE DEPOT : 108442

N° GESTION : 2017B03856

N° SIREN : 827747551

DENOMINATION : AB RENOV

ADRESSE : 38 Avenue Villemain 75014 Paris

MILLESIME : 2019

LPS7310197

AB RENOV

Société par Actions Simplifiée à associé Unique
Au capital de 1 000 €
Siège social : 38 avenue Villemain – 75014 PARIS
Registre du Commerce : PARIS 827 747 551

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
15 DEC. 2020
Sous le N° : 108442

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU QUINZE JUILLET DEUX MILLE VINGT

L'an deux mille vingt
Le quinze juillet à dix heures trente

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

L'an deux mille vingt, le quinze juillet, à dix heures trente, Monsieur Adam BUGAJ, associé unique et président de la société AB RENOV, société par actions simplifiée au capital de 1 000 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 827 747 551, et dont le siège social est situé à PARIS 14ème, 38 avenue Villemain,

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2019,

A pris les décisions ci-après relatives à :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- L'affectation du résultat.

Première décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et se soldant par un bénéfice de 2 729 euros.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés et l'impôt correspondant.

Deuxième décision :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 729 €, de la manière suivante :

- 100 € à la réserve légale
- et le solde soit la somme de 2 629 € aux réserves ordinaires.

Troisième décision :

L'associé unique, après avoir pris connaissance du bilan et des comptes de la Société arrêtés au 31 décembre 2019, décide la distribution à titre de dividende d'une somme de 6 100 €.

Quatrième décision :

L'associé unique décide que la somme de 6 100 €, dont la distribution a été décidée sous la décision précédente, est prélevée en totalité sur le report à nouveau.

Il est précisé que le dividende mis en distribution, soit 6 100 €, est éligible à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts.

Ce dividende sera mis en paiement le (à tout moment) dès ratification du présent procès-verbal.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre des décisions.

L'associé unique



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IDENTIFICATION

M BUGAJ Adam

A COMPLETER
A COMPLETER

N° d'adhérent : 20170910028484

Pour le compte de :
SASU AB RENOV
38 AVENUE VILLEMAIN
75014 PARIS 14

N° SIREN : 827 747 551
Période déclarée : 2019
Date limite de dépôt : 20/05/2020

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 *(Applicable à compter du 31/12/2019)*

Annexe N° 2065-BIS *(Applicable à compter du 31/12/2018)*

Annexe N° 2033-A *(Applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2033-B *(Applicable à compter du 31/12/2019)*

Annexe N° 2033-C *(Applicable à compter du 31/12/2019)*

Annexe N° 2033-D *(Applicable à compter du 31/12/2019)*

Annexe N° 2033-E *(Applicable à compter du 31/12/2019)*

Annexe N° 2033-F *(Applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2033-G *(Applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2059-H *(Applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2059-I *(Applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2069-RCI *(Applicable à compter du 31/12/2019)*

Certifié conforme
à l'original

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les sociétés

N° 2065
(Applicable à compter du 31/12/2019)

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie **38 Avenue Villemain**

Code postal ***75014*** Ville **PARIS**

Pays **FRANCE**

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

entreprise générale de bâtiment

C - *RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION*

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%

Bénéfice imposable à 28%

Déficit *(report du 2033-B)* **0**

Bénéfice imposable à 15% **2 729**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Bilan simplifié

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles	1 945	1 032	913
Immobilisations financières (1)	425		425
TOTAL I (5)	2 370	1 032	1 338
2 - ACTIF CIRCULANT			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes	1 500		1 500
Créances (2) clients et comptes rattachés			0
Créances autres (3)	28 221		28 221
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	15 148		15 148
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	44 869	0	44 869
TOTAL GENERAL (I + II)	47 239	1 032	46 207

B - PASSIF	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - CAPITAUX PROPRES	
Capital social ou individuel	1 000
Report à nouveau	10 381
Résultat de l'exercice	2 320
TOTAL I	13 701
3 - DETTES	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	179
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4)	32 327
TOTAL III	32 506
TOTAL GENERAL (I + II + III)	46 207

Certifié conforme à l'original

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Compte de résultat simplifié de l'exercice

N° 2033-B
(Applicable à compter du 31/12/2019)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION				Exercice N
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		328 208
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		**328 208**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises *(y compris droits de douane)*				95 105
Achats de matières premières et autres approvisionnements *(y compris droits de douane)*				2 281
Autres charges externes				160 632
		dont crédit-bail mobilier		
		dont crédit-bail immobilier		
Impôts, taxes et versements assimilés				1 082
		dont TP/CFE, CVAE	642	
Rémunérations du personnel				42 434
Charges sociales				23 121
Dotations aux amortissements				550
		Total des charges d'exploitation (II)		**325 205**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				**3 003**
Produits et charges divers	Produits financiers (III)			
	Produits exceptionnels (IV)			
	Charges financières (V)			4
	Charges exceptionnelles (VI)			270
		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes *(art. 217 octies)*		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles *(art. 39 quinquies D)*		
	Impôts sur les bénéfices (VII)			409
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				**2 320**

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	2 320	**0**
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		**409**
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	**Bénéfice**	**Déficit**
	2 729	**0**
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	**Bénéfice**	**Déficit**
	2 729	**0**